

JUSTIFICATIFS



LIEU DE RÉSIDENCE

Joindre **impérativement**

Copie d'une facture d'**ÉLECTRICITÉ**
de moins de 12 mois.

Veillez renseigner ici votre n° de **POINT DE LIVRAISON***

121 123 125 127 129

* Le numéro de point de livraison commence par « 121 » et figure sur votre facture d'électricité :

- au recto de votre facture d'électricité si votre fournisseur est EDF
- au verso de votre facture d'électricité si votre fournisseur est ENGIE
- se nomme « point de relève et de mesure » si votre fournisseur est ENI

Vous pourrez également retrouver votre n° de point de livraison sur votre échancier ou votre contrat.

VÉHICULE(S) UTILISÉ(S)

Immatriculation véhicule 1

Immatriculation véhicule 2

Immatriculation véhicule 3

Immatriculation véhicule 4

Immatriculation véhicule 5

Joindre
impérativement

Copie du certificat
d'immatriculation
(carte grise)
de chaque véhicule.

Données personnelles

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé qui a été déclaré à la CNIL, par Mâconnais-Beaujolais Agglomération, afin de contrôler l'accès des déchèteries communautaires par lecture de plaques d'immatriculation.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant :

Pôle de Collecte des Déchets Ménagers
de Mâconnais-Beaujolais Agglomération

ZAC de Sennecé-les-Mâcon - 124 rue du Grand Pré - 71000 MACON

Tél. 03 85 38 44 39

environnement@mb-agglo.com

FAQ

- ?** Sous quel délai mon inscription sera-t-elle effective ?
Sous 10 jours maximum après réception d'un dossier papier ou informatique complet.
- ?** Comment faire si je pense dépasser le quota de 52 entrées ?
Je contacte le Pôle Collecte et traitement des déchets ménagers en vue d'obtenir de nouveaux droits de passage.
- ?** Que se passe-t-il si je déménage ou si je change de véhicule ?
Je prends contact avec le Pôle Collecte et traitement des déchets pour l'en informer.
- ?** Que se passe-t-il si je loue ou si l'on me prête exceptionnellement un véhicule ?
Je sollicite le gardien de déchèterie et lui présente simplement un justificatif de domicile.
- ?** Comment savoir si mon inscription a bien été prise en compte ?
*Mâconnais Beaujolais Agglomération prendra contact avec vous **UNIQUEMENT** si votre dossier est incomplet.*

Plus de réponses sur www.mb-agglo.com

Nous rencontrer



Bâtiment du Pôle collecte
des déchets ménagers

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé sur couché demi mat par Les Imprimeries départementales - Création Service communication Mâconnais Beaujolais Agglomération.

MAJ février 2018



Mâconnais-Beaujolais
AGGLOMÉRATION

VOUS INFORME

Les déchèteries de votre agglo SE MODERNISENT



Libérez-vous de toutes contraintes !

PARTICULIERS

www.mb-agglo.com

Mâconnais-Beaujolais AGGLOMÉRATION

modernise l'accès à ses déchèteries

grâce à

la **LECTURE AUTOMATIQUE**
de vos plaques d'immatriculation.



Comment ça
marche ?

- + Service gratuit pour les particuliers résidant sur le territoire de Mâconnais Beaujolais Agglomération
- + Les professionnels doivent s'orienter sur les déchèteries situées sur les communes de Mâcon et Vinzelles
- + 1 compte par foyer donnant droit à 52 accès par an à répartir selon votre convenance et vos véhicules
- + Les déchèteries ne seront accessibles qu'aux usagers préalablement enregistrés

Comment s'enregistrer ?

1 En sollicitant le gardien de déchèterie

Vous pourrez lui remettre ce document dûment complété accompagné de vos pièces justificatives.

2 Via le site internet de l'agglomération www.mb-agglo.com



⚠ Pensez à préparer vos documents informatiques avant de commencer votre enregistrement : scans de votre facture d'électricité et de la/des carte(s) grises(s).

L'inscription sur internet se fait en **UNE SEULE ET UNIQUE FOIS** et ne génère aucun compte personnel avec des identifiants. Pour déclarer n'importe quel changement sur votre situation, **NE PAS RECOMMENCER LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION**, mais prendre contact avec le Pôle collecte et traitement des déchets.

3 En complétant le présent formulaire

en le **retournant par courrier**



en le **déposant** du lundi au vendredi 8h30-12h / 13h30-16 h30



accompagné des **justificatifs demandés** à l'adresse suivante :

Pôle Collecte des déchets ménagers – MBA
124 rue du Grand Pré - ZAC Sennecé-lès-Mâcon
71000 Mâcon
Tél. 03 85 38 44 39
environnement@mb-agglo.com

ÉLÉMENTS À COMPLÉTER pour l'ouverture du compte

IDENTITÉ



Mr / Mme	Nom
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prénom	
<input type="text"/>	

DOMICILE



CP	Ville				
<input type="text"/>	<input type="text"/>				
N°	(bis, ter...)	Bât.	Esc.	App.	Etg.
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Rue					
<input type="text"/>					
Complément d'adresse					
<input type="text"/>					
BP	Complément ville (CEDEX, CS...)				
<input type="text"/>	<input type="text"/>				

COORDONNÉES



Adresse e-mail			
<input type="text"/>			
N° tél 1	Bureau	Fixe	Mob.
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° tél 2	Bureau	Fixe	Mob.
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° tél 3	Bureau	Fixe	Mob.
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

